Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 123 (1978)

Heft: 6

Artikel: L'intégration de la femme dans le secteur militaire dominé par les

hommes est-elle en fait possible? : La défense nationale ne concerne

pas seulement les hommes

Autor: Pfister, S.L. / Moning, J.R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344156

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'intégration de la femme dans le secteur militaire dominé par les hommes est-elle en fait possible?

La défense nationale ne concerne pas seulement les hommes

par la chef S L. Pfister, et le capitaine J.R. Moning

Bien que le service complémentaire féminin existe depuis bientôt quarante ans, une large tranche du public le méconnaît et ne le considère pas comme un élément naturel de notre société nationale.

L'uniforme du Service complémentaire féminin n'est pas aussi considéré que celui de l'agente de police ou de l'hôtesse de l'air, bien que cette institution fondée pendant la deuxième guerre mondiale permette aux femmes de se rendre utiles dans plusieurs secteurs de la défense nationale notamment dans une armée moderne comme la nôtre ou tant de tâches peuvent leur être confiées.

Pourquoi donc l'utilité du SCF n'est-elle pas mieux reconnue et ne jouit-elle pas du soutien moral qu'il mériterait? Nous voudrions approfondir quelque peu cette question.

Dans le domaine social, professionnel et politique, la femme devient de plus en plus l'égale de l'homme grâce à des mesures législatives en sa faveur. En outre, le Suisse accepte de la laisser participer à la politique et lui accorde dans sa formation professionnelle des possibilités de plus en plus grandes.

Malgré cette évolution, conditionnée en grande partie par des nécessités économiques, la conception traditionnelle des rôles respectifs de la femme et de l'homme dans notre société reste encore vivace.

Pouvoir de la tradition

La participation, ce terme souvent employé aujourd'hui et avec quelle complaisance! pour décrire la relation entre les deux sexes, n'arrive tout de même pas à nous faire oublier que la situation sociale, professionnelle et politique de la femme est encore peu affermie. En effet, les femmes ne sont, sur ce point, guère solidaires entre elles et manifestent d'autant moins de conviction dans leur lutte pour l'égalité qu'elles ont elles-mêmes du mal à se débarrasser des idées traditionnelles, sur le comportement de leur sexe (par exemple passivité, politiquement mineur, affectivités, sentiments d'infériorité physique et psychique, etc.). Aussi longtemps que les femmes craindront que la société, ou même leurs sœurs, leur reprochent de perdre leur féminité à cause d'une carrière professionnelle ou politique, elles ne seront pas assez mûres pour une telle carrière.

Il en va de même quant à l'adhésion de la jeune Suissesse au SCF. Aussi longtemps qu'elle craindra d'enfreindre les normes en s'introduisant dans le domaine du service militaire, traditionnellement réservé à l'homme, elle ne pourra ni se comporter de manière autonome, ni prendre conscience de sa propre valeur.

L'interaction entre la mesure dans laquelle la société adhère à un phénomène et la motivation de l'individu à en épouser la cause peut, selon les cas, prendre des formes différentes, ainsi par exemple:

- le choix d'une profession est forcément guidé par le prestige que la société accorde à celle-ci;
- l'engagement dans l'armée est quant à lui motivé non seulement par le prestige du grade mais encore par celui de l'arme dans laquelle on sert.

Une enquête faite en 1973 a démontré que le SCF dispose d'un moins grand prestige et par conséquent exerce moins d'attrait auprès des jeunes Suissesses que d'autres organisations actives dans le cadre de la défense globale, telles que la Croix-Rouge ou la protection civile.

Les gradés sont positifs

Il est intéressant aussi de constater que, selon cette enquête, les officiers et sous-officiers de l'armée sont ceux qui manifestent l'attitude la plus positive à l'égard du SCF.

Une autre enquête faite l'année dernière auprès de 300 femmes ayant terminé le cours d'introduction, démontre également de manière

nette que maintenant encore des barrières psychologiques compliquent l'adhésion de la femme au SCF.



Fig. 6. — SCF du Service des pigeons voyageurs.

A la question posée aux participantes au cours d'introduction du SCF: «Pour quelles raisons supposez-vous que relativement peu de femmes adhèrent au SCF?» ont été données le plus souvent les réponses classées en catégories dans le tableau suivant:

Catégories de réponses	Exemples de réponses	Pourcentage des interrogées
Préjugés vis-à-vis d'une activité militaire de la femme.	Les hommes ne voudraient pas avoir une femme émancipée.	26%
	Le SCF n'est pas évalué d'une manière suffisamment positive par le peuple.	
	Pas assez féminin.	
	C'est une affaire d'hommes.	
Manque d'initiative et d'indépendance de la femme.	Les femmes n'ont pas d'initiative.	
	Les femmes craignent les railleries.	
	Les femmes manquent de courage pour faire quelque chose d'extraordinaire.	27%
	Beaucoup de femmes ne veulent pas se charger d'obligations.	
	Par paresse.	
Manque de popularité du SCF.	Fausse image du SCF par manque d'informations claires et de publicité.	20%
Image négative du SCF	Préjugés négatifs surannés.	
	Préjugés injustifiés sur le SCF.	
	Sa réputation auprès du peuple suisse est mauvaise.	13%

Les avis exprimés par les femmes interrogées dans le cadre de cette enquête font clairement ressortir les raisons principales qui empêchent le SCF de prendre fermement racine auprès de la population en général. Ce sont d'une part la situation sociale, (préjugés de la société envers une activité militaire de la femme), et d'autre part l'attitude attribuée à la femme et observée par elle (manque d'initiative et d'indépendance). On ne peut pas perdre de vue ces faits qui compliquent sensiblement la tâche de celles qui se sont fait un devoir de faire comprendre et accepter le SCF par le public.

La force de tous ces préjugés et clichés répandus dans le public, touchant notamment le SCF, pourrait être atténuée par une connaissance plus objective ou grâce à des expériences personnelles.

Coopération sans problème

Un message publicitaire ne capte l'intérêt que de celui qui est prêt à le recevoir. En revanche, cet intérêt s'impose de lui-même lors d'une confrontation avec la pratique. Il en va ainsi chaque fois que des membres du SCF sont engagés dans un exercice militaire avec des soldats. La coopération qui en résulte élimine automatiquement tout préjugé ou faux cliché.

Très vite, cette coopération s'établit généralement sans difficultés ni conflits. Elle est acceptée par les deux parties comme un travail commun qui ne se distingue en rien d'une coopération professionnelle quotidienne. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est affaire de bonne volonté et d'entente. Il en est de même lorsque la situation hiérarchique de la femme est supérieure à celle de l'homme, car la qualification d'un chef est moins un problème d'appartenance à l'un ou l'autre sexe que d'aptitude personnelle, même si cela n'est pas encore tout à fait entré dans les mœurs.

Les femmes sont tenaces

Certes, par sa physiologie, la femme n'a pas la force musculaire d'un homme. Mais il nous paraît important de relever dans ce contexte qu'il est faux de croire qu'elle lui est inférieure quant aux réserves vitales, à l'endurance. Souvent, elle se montre même plus à la hauteur des circonstance en cas de tension exceptionnelle. Ceci reste vrai pour la femme engagée dans une activité militaire.

On peut donc conclure en disant qu'il est possible d'intégrer la femme dans un secteur militaire. Une telle intégration dépend:

- des besoins de l'armée en personnel féminin;
- des qualités individuelles et des aptitudes des membres du SCF;
- de l'attitude positive de la direction de l'armée, des officiers, sousofficiers et soldats envers le SCF;
- de l'élimination de préjugés d'ordre social;
- des efforts consentis réciproquement par la femme et l'homme pour collaborer dans l'harmonie et en partenaires égaux sur le plan familial, professionnel, social et militaire.
 L. P./J. R. M.



Fig. 7. — SCF du Service de cuisine.

